

DEPARTEMENT MODERNISATION

CONFORMITE RGPD

(Renouvellement des Conseils de quartier)



L'ambition démocratique citoyenne et implicative est amplifiée par de nouveaux projets portés par les Avignonnais et par l'évolution de certaines instances existantes pour tenir compte des idées et propositions de celles et ceux qui y sont impliqués.

Les Conseils de quartier sont des instances obligatoires (loi n°2002-276 du 27.02.2002 relative à la démocratie de proximité) pour les villes de plus de 80 000 habitants. Ce sont des structures désormais incontournables de la démocratie participative et implicative déployées à l'échelle locale.

Les 9 Conseils de quartier arrivant à terme, il convenait de les renouveler. Un processus participatif a été engagé en vue de travailler à l'évolution de l'instance ainsi qu'un cadre d'échange avec les élus concernés.

Tous ces travaux ont permis d'aboutir à une décision sur les modalités de composition des Conseils de quartier en procédant de manière totalement inédite et ainsi de toucher des citoyens qui ne seraient jamais venus d'eux-mêmes.

Cette composition est faite sur une base de location d'adresses de la Poste et la liste électorale : 2250 citoyens vont être tirés au sort de manière aléatoire par quartier et micro quartiers avec pour seuls critères, la tranche d'âge à partir de 16 ans. Une délibération spécifique sur le renouvellement des Conseils de quartier a été présentée lors du Conseil Municipal de septembre 2022.

La liste d'adresses n'étant pas suffisamment représentative, la Ville a décidé d'utiliser son fichier de la liste électorale en vue de fusionner deux fichiers et d'élargir ainsi le nombre de citoyens.

Afin de réaliser leur renouvellement dans le respect des droits de chacun, la Commission Informatique et Libertés (CNIL) a fait part de ses recommandations juridiques quant à la mobilisation de fichiers existants et la constitution de bases de données conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). **La Ville répond à ces exigences de transparence et de sécurité d'utilisation de vos informations grâce à la mise en œuvre d'une politique de protection des données personnelles.**



. Données personnelles collectées :

- Nom, prénom, tranches d'âge 16/59 ans et 60 ans et + adresses postales.

. Finalités de traitement :

- Les citoyens tirés au sort recevront un courrier de Mme le Maire leur proposant d'intégrer leur Conseil de quartier. Ils auront un délai de 2 à 3 semaines pour répondre. Un Conseil de quartier est composé de 20 membres (si plus de 20 retours positifs par Conseil de quartier, il sera procédé à un tirage au sort plaçant les citoyens à partir du 21^{ème} par ordre de tri).

. Transmission des données :

- Le fichier des listes électorales sera transmis par un lien sécurisé à la Poste qui dans le cadre du partenariat a constitué un fichier de location d'adresses. Un géocodage au quartier médiapost va ensuite dupliquer les fichiers pour faire une sélection aléatoire.

. Conservation des données :

La poste s'engage à détruire l'ensemble des données à caractère personnel traitées à l'issue de l'exécution du contrat conformément à l'article 14.3.5 du contrat entre le sous-traitant (la Poste) et le responsable de traitement (mairie d'Avignon).

. Exercice de vos droits :

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi informatique et libertés n°78-617 du 6.01.1978 modifiée en 2004 et du Règlement sur la Protection des Données (RGPD) applicables aux Collectivités Locales depuis le 25 mai 2018, **vous pouvez exercer vos droits quant à l'utilisation de vos données**, en vous adressant à notre déléguée à la protection des données personnelles : Valérie Firmin, par mail : valerie.firmin@mairie-avignon.com ou par téléphone : 06.69.52.42.38.

Votre demande peut être formulée soit par écrit : par un courrier postal (idéalement en accusé réception) accompagné de la photocopie de votre pièce d'identité, soit sur place. Si la demande exercée sur place ne peut pas être satisfaite immédiatement, un avis de réception daté et signé soit être remis au demandeur.